

---

FIER PARTENAIRE DE VOS ENJEUX.

# Programme de partenariat corporatif

## 2017-2018



**Devenir membre corporatif du CQSEPE :  
un investissement payant !**

# Devenir membre corporatif du CQSEPE : Un investissement payant !

Le **Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance**(CQSEPE) est un organisme à but non lucratif qui regroupe des centres de la petite enfance (CPE) et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) du Québec.

Sa mission consiste à représenter directement les intérêts collectifs de ses membres actifs (centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial) et à promouvoir et soutenir la qualité des services de garde éducatifs. Pour ce faire, le CQSEPE souhaite travailler avec les différents acteurs du milieu, dont les entreprises œuvrant dans le réseau des services de garde.

Vous souhaitez augmenter votre visibilité auprès des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial ? Notre programme de partenariat vous offre la possibilité de joindre directement les gestionnaires du réseau des services de gardes éducatifs à l'enfance par l'entremise de différents placements publicitaires. À titre de membre corporatif, vous bénéficierez également de nombreux privilèges qui vous permettront de promouvoir vos produits et services à travers à la province.

## **LE MEMBRE CORPORATIF**

*En vertu de l'article 11 des règlements généraux du CQSEPE, un membre corporatif est une personne morale, plusieurs personnes physiques agissant en société ou un ministère d'un gouvernement, à l'exception d'une corporation ou d'une association vouée à la défense des intérêts de ses membres, agissant à titre de fournisseurs de services ou de biens auprès des membres actifs du CQSEPE, dès que le membre corporatif a été accepté par résolution du conseil d'administration et a payé sa contribution, après avoir rempli le formulaire d'adhésion prévu à cet effet, par lequel, il atteste être intéressé aux objets du CQSEPE et accepte de se conformer à tous les règlements présents ou futurs du CQSEPE.*

## Droits et privilèges

### Le membre corporatif se voit accorder les droits et privilèges suivants :

- le droit d'assister, par son délégué, aux assemblées générales annuelles et extraordinaires des membres du CQSEPE;
- le privilège de présenter son entreprise, pas le biais d'un logo et d'un hyperlien, sur le site internet du CQSEPE dans la section **Partenaires**.
- placements publicitaires gratuits ou à tarif préférentiel, selon la catégorie de partenariat choisie.
- le privilège de recevoir la documentation suivante :
  - copie des lettres de la présidente et de la vice-présidente exécutive adressées aux membres actifs, des mémoires, des avis et de toute autre correspondance pertinente se rapportant aux activités du membre corporatif;
  - un abonnement aux différentes chroniques du CQSEPE : *Les Gamineries*, *Parlons RH* et *Légalement parlant*;
  - la documentation relative aux colloques, congrès, expositions, programmes de formation, etc.
- priorité à la réservation d'un espace lors de l'exposition tenue à l'occasion du colloque organisé par le CQSEPE;
- choix prioritaire au fichier annuel des commandites, des projets, des produits et des services auxquels le membre corporatif souhaite s'associer.

## Visibilité

**Le programme de partenariat du CQSEPE offre la visibilité suivante :**

- avis officiel dans une publication du CQSEPE lors de l'adhésion d'un nouveau membre corporatif;
- utilisation d'une identification (pictogramme), *Membre corporatif du CQSEPE*, dans les événements du CQSEPE;
- participation aux événements organisés par le CQSEPE au même titre que les membres actifs (coût), c'est-à-dire colloque et formations;

## Exclusions

- Le droit de vote aux assemblées générales annuelles ou extraordinaires;
- l'accès à tout poste électif relié aux instances décisionnelles et participatives du CQSEPE;
- l'assistance technique, légale ou organisationnelle, personnalisée, offerte par le CQSEPE à ses membres actifs.

## Catégories de partenariat

En plus de bénéficier de toute la visibilité et de tous les privilèges énumérés ci-dessus, vous aurez droit à des avantages spécifiques selon la catégorie de partenariat choisie.

Voici donc les trois catégories de partenariat offertes :

<p style="text-align: center;"><b>OR</b> <b>1 500 \$</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ <b>Envoi postal</b> Publicité gratuite dans la pochette d'accueil transmise à tous les nouveaux membres.</li><li>❖ <b>Envoi courriel</b> Publicité gratuite (une page) dans un envoi exclusif par courriel transmis à tous nos membres.</li><li>❖ <b>Réseaux sociaux</b> Mention du partenariat et affichage du logo de l'entreprise sur la page Facebook du CQSEPE.</li><li>❖ <b>Site internet</b> Inscription du logo de l'entreprise avec hyperlien sur la page d'accueil du site internet du CQSEPE (six mois) ainsi que dans la section <i>Partenaires</i> (un an).</li><li>❖ <b>Colloque annuel</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ Rabais de 15 % sur le coût d'un kiosque</li><li>○ Choix prioritaire de l'emplacement du kiosque (selon ordre d'adhésion au programme de partenariat)</li><li>○ Publicité gratuite (format carte d'affaires) dans le programme du colloque transmis par courriel et dans le programme remis sur place.</li><li>○ Rabais de 25 % à l'achat de toute autre publicité dans le programme du colloque.</li></ul></li></ul>
--	---

# ARGENT 1000 \$

- ❖ **Envoi courriel**  
Publicité gratuite (1/2 page) dans un envoi courriel transmis à tous nos membres.
- ❖ **Réseaux sociaux**  
Mention du partenariat et affichage du logo de l'entreprise sur la page Facebook du CQSEPE.
- ❖ **Site internet**  
Inscription du logo de l'entreprise avec hyperlien sur la page d'accueil du site internet du CQSEPE (trois mois) ainsi que dans la section *Partenaires* (un an).
- ❖ **Colloque annuel**
  - Rabais de 10 % sur le coût d'un kiosque
  - Rabais de 25 % à l'achat de publicités dans le programme du colloque.

# BRONZE 500 \$

- ❖ **Envoi courriel**  
Publicité gratuite (format carte d'affaires) dans un envoi courriel transmis à tous nos membres.
- ❖ **Site internet**  
Inscription du logo de l'entreprise avec hyperlien dans la section *Partenaires* sur le site internet du CQSEPE (un an).
- ❖ **Réseaux sociaux**  
Mention du partenariat et affichage du logo de l'entreprise sur la page Facebook du CQSEPE.
- ❖ **Colloque annuel**
  - Rabais de 5 % sur le coût d'un kiosque
  - Rabais de 15 % à l'achat de publicités dans le programme du colloque.

## Envoi courriel

### Modalités concernant les envois courriels

#### Dimensions

- Une page : 28 cm (largeur) x 22 cm (hauteur)
- Demi-page (1/2) : 17 cm (largeur) x 11 cm (hauteur)
- Format carte d'affaires : 9 cm (largeur) x 5 cm (hauteur)
- La publicité devra être fournie en couleur et en haute résolution (300 dpi)

## Colloque annuel

Le **colloque annuel** regroupera les gestionnaires et le personnel des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la province. Cet événement permettra à nos partenaires d'affaires une très grande visibilité puisque lors de cet événement vos clients actuels et à venir pourront vous rencontrer et ainsi apprécier vos produits et services.

Voici ce que nous vous offrons à titre de membre corporatif :

### Lors de l'évènement

- Location d'un kiosque à tarif préférentiel (incluant une table, deux chaises et l'accès à Internet sans fil).

### Visibilité

- Inscription de votre entreprise au tableau des partenaires, exposé lors de l'évènement.
- Publicité gratuite ou à tarif préférentiel, selon la catégorie de partenariat choisie, dans le programme du colloque transmis par courriel à plus de 1000 corporations et dans le programme remis sur place.

**L'invitation à cet événement vous sera transmise au cours de l'été.**

## Placements publicitaires à la carte

Placements publicitaires	Coût
Logo avec hyperlien sur la page d'accueil du site Internet (1 an)	1 000 \$
Logo avec hyperlien sur la page d'accueil du site Internet (6 mois)	500 \$
Logo avec hyperlien sur la page d'accueil du site Internet (3 mois)	250 \$
Publicité 1 page dans un envoi courriel (envoi exclusif)	1 000 \$
Publicité ½ page dans un envoi courriel	500 \$
Publicité format carte d'affaires dans un envoi courriel	250 \$

**Les taxes sont en sus des prix indiqués.**



## Formulaire d'adhésion Membre corporatif

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Monsieur       Madame

Nom de la personne responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Votre entreprise est-elle impliquée dans le réseau des services de garde ?  oui  non

Votre entreprise œuvre dans quel domaine ? \_\_\_\_\_

- Je souhaite devenir **MEMBRE CORPORATIF OR** du CQSEPE pour un coût annuel de **1500 \$** (taxes en sus).
- Je souhaite devenir **MEMBRE CORPORATIF ARGENT** du CQSEPE pour un coût annuel de **1000 \$** (taxes en sus).
- Je souhaite devenir **MEMBRE CORPORATIF BRONZE** du CQSEPE pour un coût annuel de **500 \$** (taxes en sus).

Le statut de membre corporatif et le droit aux privilèges inhérents entrent en vigueur **le 1er décembre 2017, sous réserve de réception du paiement** et ce, pour une période d'un an.

De plus, le requérant s'engage à respecter l'entente signée avec le CQSEPE et à se conformer à tous ses règlements. Le requérant doit ne pas faire usage des renseignements personnels sur les membres du CQSEPE. Le requérant doit agir avec rapidité et professionnalisme auprès des membres du CQSEPE.

En foi de quoi, le soussigné \_\_\_\_\_

dûment autorisé par et pour le requérant, a signé à \_\_\_\_\_

ce \_\_\_\_\_ 2017.